

octobre
2014

Les droits en actions

DANS LES COLLECTIVITÉS AMIES DES ENFANTS



Ville amie des enfants



Département ami des enfants



unissons-nous pour les enfants

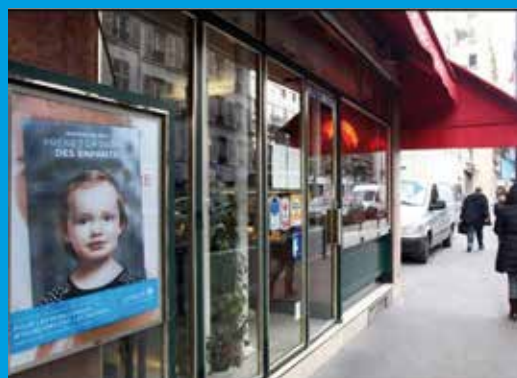


PRENEZ LE PARTI DES ENFANTS

Entre les deux tours des élections municipales de mars 2014, l'UNICEF France a fait campagne pour sensibiliser les futurs élus à la cause des enfants et des adolescents. En proposant sa candidature fictive, le Parti des enfants a interpellé pour un véritable changement d'état d'esprit au niveau local.

**Une plateforme
de propositions**
www.partidesenfants.fr
Deux films :
118 993 vues

**Une campagne
d'affichage**
1600 affiches
dans 210 villes
de France



SOMMAIRE

Le réseau Ami des enfants en France
p. 4 à 8

L'animation du réseau
p. 9 à 11

Les bonnes pratiques et les innovations
dans les Villes amies des enfants :
19 fiches projets à découvrir pour partager
les expériences du réseau
p. 12 à 30

OURS

Directrice de la publication . Michèle Barzach, Présidente
Responsable de la rédaction . Bénédicte Jeannerod
Coordination éditoriale . Julie Zerlauth-Disic
Rédaction . Nathalie Spinga et Julie Zerlauth-Disic
Conception graphique et illustrations . www.despetitspois.net
Iconographie . P 4 : Loïc Trujillo - P 5 : AMF/Martine Cheradame -
P 6/7 : Patricia Marais - P 8 : Conseil général de Moselle -
P 9 : Ville de Montbéliard / UNICEF France - P 10 : Ville de Schiltigheim -
P 11 : UNICEF France-Patricia Marais - P 12 : Ville d'Essey-Lès-Nancy
- P 13 : Ville de Cholet / Institut Petite Enfance Boris Cyrulnik - P 14 :
Centre familial Charles Vincent à Cannes - P 15 : UNICEF France - Loréa
Marchand / Loïc Trujillo - P 16 : Ville de Troyes- Seng Thipsenekhounmy /
Céline Charpot - P 17 : Ville de Genas - P 18 : Loréa Marchand / Ville
de Lille - P 19 : Ville de Paris-Jean-Baptiste Burliat - P 20 : Ville de
Vitry-sur-Seine / Sylvain Lefeuvre - P 21 : Ville de Nancy - P 22 : service
communication Ville de Conflans-Sainte-Honorine - P 23 : UNICEF-CFU
2012-Monnin - P 24 : Ville de Saint-Avoid - P 25 : Ville de Marcq-en-
Baroeul -
P 26 : UNICEF-CFU 2012-Monnin - P 27 : Ville de Brest (DR) -
P 28 : Ville de Lorient-Josiane Grand-Colas - P 29 : MJC de Valentigney-
Guy Vandeneckhoutte - P 30 : UNICEF-NYHQ2014-0121-Pirozzi -
4^e de couverture : Agence BETC
Photo de couverture . UNICEF France- Patricia Marais
Impression . Centrimprim
Tirage . 2 000 exemplaires
Dépôt légal : octobre 2014

Redoublons de vigilance pour préserver l'intérêt supérieur de l'enfant

La consultation nationale des 6/18 ans menée par l'UNICEF France et ses collectivités partenaires en 2013 révélait que 17% des enfants et des adolescents vivent en situation d'intégration sociale précaire, induisant des conséquences graves sur leur développement. En 2014, la deuxième édition de cette consultation, menée auprès des adolescents, met en lumière la grande souffrance d'une proportion importante d'entre eux et de ses effets : mal-être, souffrance psychologique, conduites addictives...

Notre contexte socio-économique met chaque jour en péril l'équilibre de milliers de jeunes. L'UNICEF France et les collectivités locales ont un rôle à jouer dans ce contexte difficile. Notre vigilance doit redoubler pour préserver l'intérêt supérieur de l'enfant et permettre l'épanouissement de notre jeunesse dans un environnement de bienveillance et de confiance des adultes. Le mandat 2014/2020 devra, plus encore que les précédents, être celui de la prise de conscience et de l'action.

Aujourd'hui, et grâce à un partenariat actif depuis 2002, l'innovation locale en faveur des enfants et des adolescents est portée par plus de 200 villes, 7 départements et prochainement par des intercommunalités. Incubateur de bonnes pratiques destinées à tous les enfants et les adolescents et en particulier aux plus vulnérables d'entre eux, le réseau des collectivités amies des enfants ne cesse de se réinterroger et d'évoluer. Sa richesse réside dans sa détermination mais surtout dans ses résultats concrets, mesurables.

Illustration de cette dynamique commune et fruit de 18 mois de travail au sein de groupes thématiques, le nouveau Guide Ville amie des enfants est paru au printemps dernier. Il pose les bases nouvelles du partenariat et offre une traduction très concrète de la Convention internationale des droits de l'enfant au niveau local. Un ouvrage de référence pour cette rentrée, à ne pas manquer, au même titre que cette revue présentant l'actualité la plus récente du réseau.

Michèle Barzach
Présidente de l'UNICEF France

Jacques Pélissard
Président de l'Association des maires de France

Claudy Lebreton
Président de l'Assemblée des Départements de France

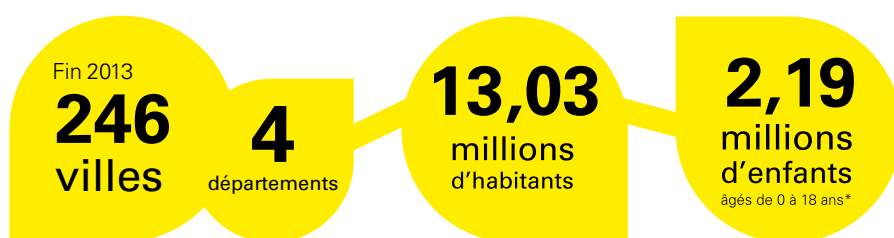


Contact : villeamiedesenfants@unicef.fr
01 44 39 17 47



Qu'est-ce qu'une collectivité amie des enfants ?

Aujourd'hui, Villes, Départements et Intercommunalités peuvent être partenaires de l'UNICEF France. Ils deviennent alors "ami(e)s des enfants". Sous l'égide de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), ces collaborations ont pour objectif de servir la cause des enfants. Les collectivités s'engagent à faire plus et mieux pour l'enfance et l'adolescence sur leurs territoires en allant au-delà des compétences légales qui leur sont assignées.



Créé par l'UNICEF France et l'Association des maires de France en 2002, le réseau des Villes amies des enfants réunit, fin 2013, 246 villes. L'initiative Département ami des enfants, encouragée par l'UNICEF France et l'Assemblée des Départements de France depuis 2010 accueille désormais, sept Conseils généraux. L'AMF et l'UNICEF France ont créé en mai 2014 l'appellation Intercommunalité amie des enfants qui ne compte pas encore de membre à ce jour.

Ces collectivités et établissements partenaires se caractérisent par la qualité de leurs initiatives et projets dans la vie quotidienne des enfants et des jeunes. Ils innovent par l'existence et le développement d'une démarche de participation et d'écoute et la promotion d'un esprit de solidarité internationale. Ils proposent des initiatives pour promouvoir la CIDE et s'engagent autour d'une convention d'objectifs.



Amiens (80 – Somme)
Argenteuil (95 – Val d'Oise)
Belfort (90 – Territoire de Belfort)
Brest (29 – Finistère)
Caluire-et-Cuire (69 – Rhône)
Crest (26 – Drôme)
Forcalquier (04 – Alpes-de-Hautes-Provence)
Genas (69 – Rhône)
Lons-le-Saunier (39 – Jura)
Luxeuil-les-Bains (70 – Haute-Saône)
Ploërmel (56 – Morbihan)
Pontault-Combault (77 – Seine-et-Marne)
Sceaux (92 – Hauts-de-Seine)
Toulon (83 – Var)
Valentigney (25 – Doubs)

le Conseil général des Alpes-Maritimes (06)
le Conseil général de la Moselle (57)
le Conseil général de la Seine-Saint-Denis (93)

Les intercommunalités sont aussi amies des enfants



Le 21 mai 2014, Michèle Barzach, Présidente de l'UNICEF France et Jacques Pélissard, président de l'Association des maires de France, ont signé une nouvelle convention pour lancer le réseau *Intercommunalité amie des enfants*.

Associés depuis 2002 pour la création du réseau *Ville amie des enfants* au sein duquel les élus s'attachent à promouvoir et faire respecter les droits de l'enfant au niveau local, l'AMF et l'UNICEF France ont réaffirmé leur partenariat en créant le titre *Intercommunalité amie des enfants*, motivés par le fait que sur certains territoires, les communes ont transféré tout ou partie de leurs attributions (petite enfance, enfance ou jeunesse) à un établissement de coopération intercommunale à fiscalité propre (EPCI). « *Les collectivités « amies des enfants » font toutes preuve d'initiatives originales ou d'actions novatrices qui, mutualisées dans l'ensemble du réseau, peuvent faire naître de nouvelles idées et provoquent de réels changements pour les enfants et les adolescents* », explique Michèle Barzach.

Un véritable changement d'état d'esprit

Ce nouveau réseau permettra de promouvoir l'innovation locale au service des enfants et des adolescents et de partager de bonnes pratiques sur de nouveaux territoires, dans de nombreux domaines : lutte contre l'exclusion sociale et la pauvreté, amélioration du cadre

de vie, participation citoyenne, accès au sports et aux loisirs, parentalité, ou encore santé, éducation ou handicap.

Confirmer la dynamique

À travers l'initiative *Ville amie des enfants*, il s'est opéré progressivement une façon nouvelle de s'adresser aux enfants et aux adolescents, de veiller à leur intérêt particulier et de les considérer dans tous les projets menés au niveau local. « *Ce qui pouvait être considéré il y a douze ans comme une expérimentation intéressante est aujourd'hui un édifice solide dont nous pouvons être fiers et sur lequel les enfants et les adolescents peuvent compter. Dans un contexte local toujours plus contraint, les communes ont su innover pour accompagner les enfants vers l'âge adulte, les écouter, aller à la rencontre des plus vulnérables d'entre eux pour qu'aucun ne reste au bord du chemin* » selon Michèle Barzach. À ce jour, plusieurs communautés de communes ont contacté l'UNICEF

France pour démarrer une collaboration et renseigner un dossier de candidature. Ce sont également des Villes amies des enfants déjà membres du réseau qui se sont réengagées pour le mandat 2014/2020 en s'associant avec leurs communautés d'agglomérations. Bipartites ou tripartites, les conventions

d'objectifs qui lieront désormais ces institutions à l'UNICEF

France et à l'AMF auront toutes pour seul objectif la meilleure application possible de la Convention internationale des droits de l'enfant au niveau local.

« *L'AMF et l'UNICEF France souhaitent démontrer que mener une politique de l'enfance et de l'adolescence sur un territoire*

ne se limite pas à exercer une compétence technique et logistique. L'enfant et l'adolescent doivent être considérés comme des citoyens en devenir, à qui l'on doit un service de qualité et adapté à leurs besoins spécifiques », a rappelé Jacques Pélissard.

Enfants et adolescents sont des citoyens en devenir à qui l'on doit un service de qualité adapté à leurs besoins.

REPORTAGE



Dans le cadre de l'examen des dossiers "Collectivité amie des enfants", l'UNICEF France va à la rencontre des élus, des professionnels pour échanger, découvrir des structures, des modes de fonctionnements innovants. Reportage passionnant dans deux structures d'accueil parents-enfants créées par le Département de la Seine-Saint-Denis, candidat 2014 au titre Département ami des enfants.

PARENTALITÉ

Un travail de dentelle pour réaccorder parents et enfant

Dans la cadre de ses missions de prévention et de protection de l'enfance, le Conseil général de la Seine-Saint-Denis a créé les services d'accueil de jour de La Courneuve et Du Breuil à Bondy (SAJ). Parents et professionnels y recherchent ensemble un mieux-être pour la cellule familiale.

Boubacar parcourt la salle de motricité à toute vitesse. Il glisse sur le toboggan, saute sur les structures en mousse, passe dans le tunnel. Le sourire aux lèvres, il évolue avec aisance aux côtés de sa petite sœur et de deux professionnels. « Après, je fais le spectacle à la maison, c'est un cadeau pour maman ! » Sa "répétition" terminée, il invite son papa à venir l'aider à réparer le toboggan. « Nous faisons un travail de dentelle, explique Giacomina Deledda-Lucchini, responsable de la structure de La Courneuve. Nous amenons le parent à créer de l'interaction avec son enfant, à trouver du sens au jeu, à partager un temps calme. » Les familles accueillies aux SAJ de la Courneuve et de Bondy sont fragilisées, en rupture de lien avec leur enfant mais aussi souvent avec leur communauté, la société. Orientées par l'école, la protection maternelle et infantile (PMI), un

service de pédopsychiatrie ou encore la maternité, elles sont « isolées dans la multitude », pas en mesure de faire face seules à l'éducation de leur enfant. C'est par exemple cette maman dans la difficulté de regarder son enfant ou de le prendre dans ses bras à la maternité, ce papa qui perd un peu trop souvent patience à la maison ou encore cette autre mère fusionnelle avec sa fille et prisonnière de leur relation. « L'un des grands clignotants de la maltraitance dont peuvent être victimes les enfants est l'isolement des familles dans la société, mais aussi face à leurs problèmes » ajoute la responsable. Notre travail sera de remettre chacun à sa place dans le système familial, l'enfant à sa place d'enfant et l'adulte en tant que responsable. » « L'enfant est plastique, ajoute Olivier, éducateur spécialisé, il s'adapte à son environnement, met en place des stratégies pour vivre et survivre. Si un parent est en grande dépression, l'enfant va alors se positionner comme celui qui maintient la vie, le bruit, au risque de devenir lui-même extrêmement bruyant, agité. Au contraire, un autre va sentir que, dans son intérêt, il ne doit pas faire trop de bruit à la maison et se réfugier dans le silence et l'inactivité. »

Les SAJ sont donc des dispositifs de soutien à cette fonction parentale parfois défaillante. Ils participent à mettre en place de la prévention précoce des troubles du développement, à

contenir un risque de mise en danger lié à un dysfonctionnement familial ou encore à soutenir le retour en famille d'un enfant ou d'une fratrie ayant bénéficié d'un placement. La période pendant laquelle la famille et l'enfant sont accueillis est « une étape de vie » vers une relation plus équilibrante pour chacun. Sept métiers se relaient pour recevoir les familles : puéricultrice, éducatrice de jeunes enfants, assistante sociale, conseillère en économie familiale et solidaire, animateur, psychologue et éducateur spécialisé. « Nous menons avec les parents des discussions ordinaires en partageant des temps informels d'activités mais nous les rencontrons aussi individuellement en entretiens éducatifs ou sociaux, précise un autre éducateur spécialisé. Dans nos temps de debriefing hebdomadaires, nous faisons alors bénéficier l'équipe de ce que chacun d'entre nous peut apporter avec ses spécificités, son métier. Les observations les plus anodines donnent parfois le plus de sens à notre travail de fond avec la famille. » Une à deux demi-journées par semaine, de nombreux moments sont proposés aux parents et à l'enfant. Des activités individuelles, en famille ou collectives, en extérieur ou au SAJ. Dans la grande maison accueillante de Bondy ou dans l'espace clair de la Courneuve, d'une pièce à l'autre, l'on découvre un espace grouillant de vie. Atelier cuisine pour les uns, pâte à modeler, motricité ou jeu de société pour les autres, les professionnels sont attentifs, à l'écoute, dans la motivation et l'encouragement permanents. « Si tu as besoin de mon aide, tu me demandes, mais j'ai vraiment l'impression que tu te débrouilles très bien tout seul Chayan. »

S'adapter aux familles mais protéger l'enfant

En cuisine, papas et mamans s'affairent pour apprendre à confectionner des repas équilibrés et à faible coût. Les professionnels partagent ensuite le repas avec les familles. Les barrières disparaissent. Les liens qui unissent parents et enfants sont décryptés dans ces moments partagés de vie quotidienne, offrant aussi parfois l'occasion, dans les cas les plus difficiles, d'être témoin d'un acte ou d'une parole malheureuse. Mais là encore, pas de jugement mais un accompagnement. Car c'est palpable, touchant, une chose prévaut avant toute autre dans le travail quotidien de ces professionnels de la protection de l'enfance : l'intérêt supérieur de l'enfant. Giacomina Deledda-Lucchini en a fait le credo de son équipe : « La famille de l'enfant reste sa famille, nous répétons toujours aux parents qu'ils connaissent leurs enfants mieux que nous et qu'ils ont les clés. Toutefois, nous sommes là pour protéger cet enfant qui nous oblige à l'excellence pour que rien ne nous échappe. » « Certains cas sont complexes et nous sommes contraints de réinterroger nos pratiques, de nous réinterroger en permanence, ajoute Olivier. Une femme en situation de violence, d'abandon, vivant dans un environnement difficile nous interpelle forcément aussi bien en tant que professionnel qu'en tant qu'être humain avec notre propre parcours mais nous devons toujours ramener cela à l'enfant, à ce qu'il vit lui et comment l'en protéger. Ce qui explique n'excuse pas la maltraitance physique. »

« L'un des grands clignotants de la maltraitance dont peuvent être victimes les enfants est l'isolement des familles dans la société mais aussi face à leurs problèmes. »



Et pour que le travail porte ses fruits, il faut être patient, s'adapter à ces familles parfois déconnectées du "temps social" qui structure nos vies. Cela constitue aussi la richesse du processus. « Nous n'avons pas d'échéances, précise Georges Kritchmar, responsable de la structure Du Breuil de Bondy. Nous menons un travail au long cours qui dure

en moyenne un peu plus de deux ans et s'articule en trois temps. D'abord l'installation, moment de l'accueil de la famille qui trouve ses marques aux côtés des professionnels et des autres familles. Puis vient le temps de la co-construction où l'on conçoit un projet sur le mode du "faire avec" et non du "faire à la place de". Ce temps est le cœur de notre métier d'accueillant, nous y faisons émerger toutes les ressources de chacun des membres de la famille. Le troisième temps est celui du départ. La sortie doit être pensée tout autant que l'entrée pour éviter de réactiver les ruptures de lien mais aussi pour que la famille ne s'installe pas dans une relation de dépendance. »

Olivier le confirme, « Parfois les familles ont du mal à quitter ce lieu qui les reconstruit. C'est un lieu rassurant qui permet d'exister quelque part avec ses propres codes, tel que l'on est réellement et sans référence à la "bonne société" ou à la "bonne moralité". » Et les parents ne s'y trompent pas. « Nous avons trouvé un équilibre, de la sérénité dans notre famille grâce au SAJ, témoigne Dramane. Si on veut arrêter de venir on peut, mais on continue pour les enfants. Quand ils viennent ici, le soir ils dorment correctement et le lendemain matin ils sont bien. Ici, on aide les parents à apprendre à être de bons parents. »

+ Pour en savoir plus
www.seine-saint-denis.fr
 SAJ Bondy : 01 48 49 53 18
 SAJ La Courneuve : 01 48 35 53 70

NOUVEAUX VENUS

La Moselle et les Alpes-Maritimes amies des enfants

Deux nouveaux Conseils généraux rejoignent le réseau des Départements amis des enfants en 2014 : la Moselle (57) et les Alpes maritimes (06). Les comités départementaux de l'UNICEF ont été les interlocuteurs de ces deux collectivités pendant plus d'un an pour contribuer à la rédaction d'un dossier de candidature extrêmement complet, véritable tour d'horizon des actions menées en direction des 0/18 ans.



Les collectivités qui souhaitent s'engager aux côtés de l'UNICEF France pour devenir « amies des enfants » le font de manière spontanée et surtout pour confirmer un engagement déjà fort en faveur du bien-être des enfants, des adolescents et de leur famille. On ne devient pas Département ami des enfants en signant un partenariat avec l'UNICEF France, au contraire, on devient partenaire de l'UNICEF parce que l'on est déjà « ami des enfants ». Et c'est bien ce qu'ont souhaité démontrer les membres du Conseil général junior de la Moselle en engageant la candidature de leur Département il y a plus d'un an.

Un dossier porté
par le CG Junior

La démarche est singulière, encore trop peu répandue mais surtout extrêmement significative de l'engagement qu'est celui des Départements aujourd'hui, notamment en termes d'association des jeunes aux décisions publiques. Au-delà du fait que le dossier ait été porté par les membres du Conseil général Junior en séances plénières et en commissions de travail, l'UNICEF France et l'Assemblée des Départements de France ont également pu valoriser,

lors de l'attribution du titre, l'orientation globale de l'action menée en direction des 0/18 ans. Les projets sont nombreux et très diversifiés, preuve s'il en est de l'analyse que le Conseil général mène à l'échelle territoriale pour déterminer les besoins et attentes spécifiques de ses publics d'enfants et d'adolescents. Acteur de la santé, culturel, sportif, éducatif, le Département agit sur bien des fronts, notamment auprès des 11/17 ans, cœur de cible de ses actions. La santé des tout petits et l'enfance en danger sont également une priorité. Grande cause départementale, la protection de l'enfance est au cœur du schéma enfance jeunesse famille 2014/2018 que le Conseil général a adopté en début d'année. Les enjeux sont notamment de renforcer la prévention sous toutes ses formes et de confirmer la place de l'enfant et de sa famille au cœur des actions menées en valorisant les compétences parentales.

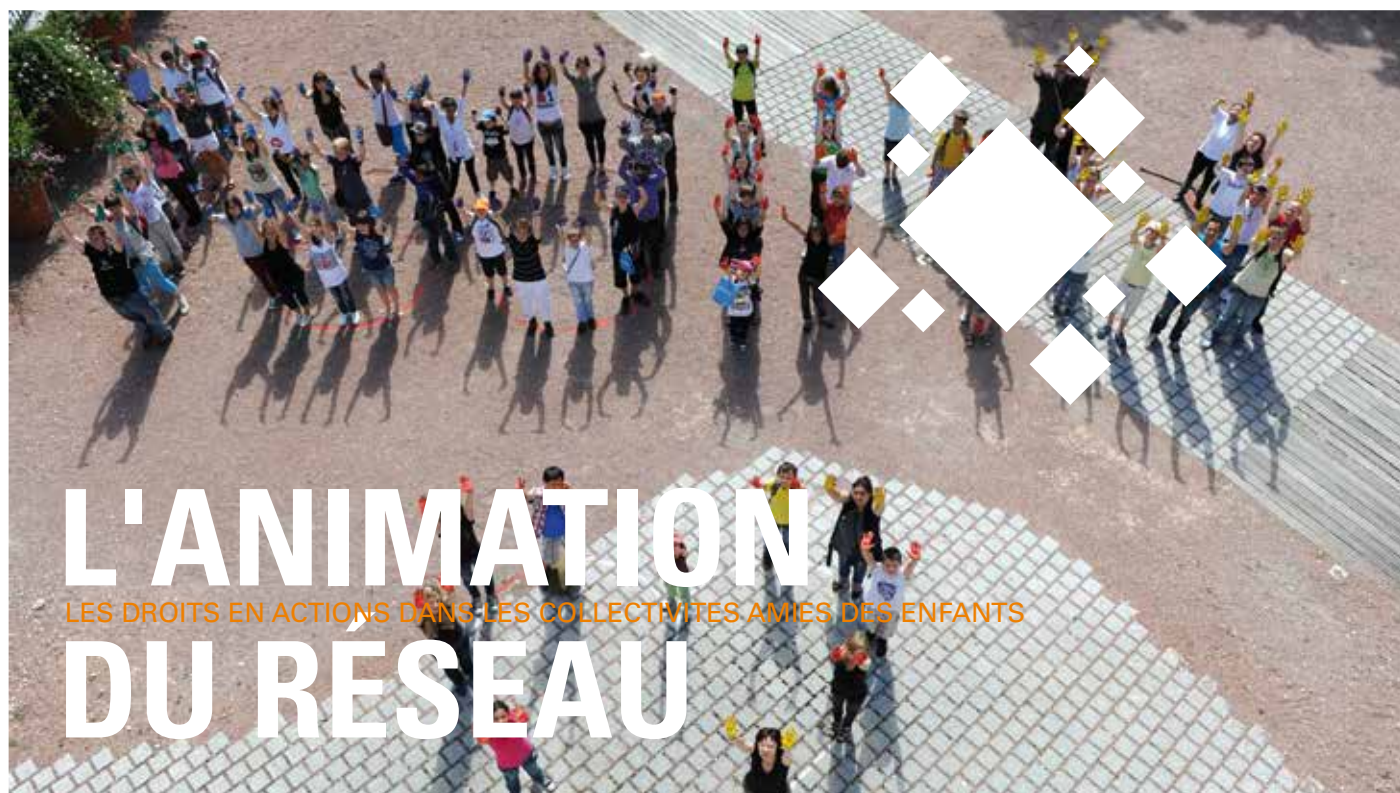
Autre accueil de l'été 2014, le Département des Alpes maritimes (06) qui lie déjà un partenariat de longue date avec son comité départemental UNICEF. De nombreux projets communs ont pu être initiés avant même l'officialisation du titre comme la signature d'un partenariat avec le Comité départemental

olympique et sportif, et à travers lui, l'ensemble du secteur sportif azuréen. Considérant que les adultes responsables des structures sportives, éducateurs, entraîneurs, gardiens d'équipements sportifs, occupent une place particulière au sein de la communauté éducative, notamment dans l'observation et l'accompagnement des enfants, le Conseil général a considéré qu'ils pouvaient contribuer à détecter des situations d'enfants en danger.

Les clubs sportifs peuvent aider à signaler l'enfance en danger

Une procédure systématique à suivre en cas de détection d'un mineur en danger a été mise en place. Le Comité départemental olympique et sportif s'est engagé à relayer ce dispositif auprès des 66 comités sportifs départementaux qui lui sont affiliés, regroupant plus de 2 500 clubs. Des réunions d'information et de formation ont été proposées aux responsables de clubs sportifs, personnels encadrant, éducateurs et moniteurs, ainsi qu'à tous les personnels intervenant dans les clubs. Le dossier de candidature du Département a également été salué pour la richesse des actions menées en direction des jeunes, notamment dans le domaine sportif, culturel et des loisirs. Un effort tout particulier est fait pour en permettre l'accès au plus grand nombre, publics en difficultés sociales et financières, jeunes porteurs de handicap ou encore publics empêchés géographiquement.

+ Pour en savoir plus
www.cg57.fr
www.cg06.fr



L'ANIMATION DU RÉSEAU

LES DROITS EN ACTIONS DANS LES COLLECTIVITÉS AMIES DES ENFANTS

BONNES PRATIQUES

www.villeamiedesenfants.fr
se modernise pour mieux partager



Au printemps 2014, le site internet Ville amie des enfants s'est offert une cure de jouvence pour mieux répondre aux besoins du réseau : nouvelle ergonomie, nouvelles fonctionnalités, nouveau moteur de recherche. La conception et le contenu ont été remaniés pour faciliter l'accès aux informations utiles et concrètes sur les bonnes pratiques et les innovations des Collectivités amies des enfants. Le site se présente avec

une nouvelle arborescence sur deux niveaux de lecture :

Actualité, Découvrir le réseau (carte des Villes et des Départements membres du réseau, historique, les différentes rencontres et réunions, les publications en téléchargement), **S'engager** (informations pratiques pour devenir membre et sur les partenaires), **Innovations** (actions et bonnes pratiques des Collectivités amies des enfants, classées par thématiques telles que bien-être et cadre de vie, égalité et lutte contre la pauvreté, parentalité, handicap,...).

Grande nouveauté : un moteur de recherche permet de retrouver les articles publiés sur les bonnes pratiques par thématique : les contenus

remontent sur une demande simple par mots clés. Besoin de ressources en matière de loisirs, de participation ou d'accueil de la petite enfance ? Voilà qui est trouvé en quelques clics.. Cette fonctionnalité va offrir une meilleure visibilité des innovations déployées par les collectivités. Ne pas oublier que les contenus des nouveaux dossiers de candidature 2014/2020 constitueront justement une matière extrêmement riche pour compléter l'existant. De quoi être inspiré pour les 6 ans à venir...

Un moteur de recherche permet de retrouver les articles publiés sur les bonnes pratiques par thématique.



CONSULTATION NATIONALE DES 6/18 ANS

Des adolescents qui n'ont pas peur de dire qu'ils souffrent

De mars à mai 2014, l'UNICEF France a mené pour la deuxième année consécutive, une consultation nationale des 6/18 ans. 11 232 enfants et adolescents y ont répondu, contribuant ainsi à poursuivre le travail d'observation de l'exercice des droits de l'enfant en France.



(réseaux sociaux et internet, confiance en l'avenir, prévention aux addictions et conduites à risques, etc.). Les résultats de cette étude 2014, rendus publics le 23 septembre 2014, démontrent qu'une forte proportion d'enfants et adolescents sont touchés par le mal-être. Harcèlement sur les réseaux sociaux, angoisse de ne pas réussir à l'école, peur des adultes, tensions familiales sont autant de facteurs explicatifs de la souffrance psychologique mais aussi des tentatives de suicide ou des conduites addictives (consommation de drogue, d'alcool). Les résultats sont marquants, interpellants pour les adultes que nous sommes et qui estiment trop souvent que les plus jeunes n'ont que peu de souci par rapport à nous. Ces éléments statistiques et sociologiques clés sont des alertes, des points majeurs d'attention qui offrent à l'UNICEF France l'opportunité d'interpeller les pouvoirs publics afin que les enfants et les adolescents, en particulier les plus vulnérables, soient placés au cœur des politiques publiques.

La consultation nationale des 6/18 ans est un exercice désormais annuel. Entre mars et mai 2014, 32 territoires se sont engagés à la proposer aux enfants et aux adolescents de 6 à 18 ans. 15 de ces territoires étaient "pilotes" et leurs données entrent tout particulièrement dans l'analyse qui a été faite des résultats. « Dans le cadre de notre mission de promotion et de défense de la Convention internationale des droits de l'enfant, qui fête ses 25 ans cette année et qui édicte le droit à la participation et à l'écoute des jeunes, nous souhaitons recueillir la parole du plus grand nombre pour savoir comment les enfants et les jeunes vivent leurs droits au quotidien en France », explique Michèle Barzach, Présidente de l'UNICEF France. Malgré un contexte municipal perturbé par la période des élections municipales ou encore la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires, l'édition 2014

est pourtant tout à fait significative. 11 232 enfants et adolescents ont joué le jeu et ont pris le temps de répondre aux 150 questions proposées. 4 671 d'entre eux l'ont fait via la plateforme Internet.

Des statistiques qui sont des cris d'alarme

Déjà chargés de l'étude des résultats en 2013, le sociologue Serge Paugam et le médecin et thérapeute Catherine Dolto ont posé un œil expert sur les statistiques. Ils avaient également collaboré avec l'UNICEF en amont du lancement pour compléter le questionnaire précédent, et s'intéresser particulièrement cette année à la situation des adolescents. Ainsi, la vingtaine de questions ajoutée au questionnaire de base s'adressait spécifiquement aux 12/18 ans et portait sur les problématiques liées à la jeunesse

11 232 enfants et adolescents ont joué le jeu et ont pris le temps de répondre aux 150 questions proposées.

Afin de poursuivre ce travail d'observation et d'interpellation, une prochaine consultation nationale sera menée à la rentrée 2015. Proposée en priorité aux Villes et Départements amis des enfants, elle sera également disponible via une plateforme en ligne www.jeparledemesdroits.fr. Rappelons que cette consultation est le fruit d'un travail mené depuis 2010 entre l'UNICEF, l'Université de New York et les collectivités amies des enfants françaises pour observer l'exercice des droits de l'enfant en France.

 Pour en savoir plus et découvrir l'ensemble des résultats : www.unicef.fr/consultation

NOUVELLE MÉTHODOLOGIE

Un guide Ville et Intercommunalité amies des enfants

Fruit de 18 mois de réflexions et d'échanges au sein du Comité de suivi des Villes amies des enfants, le nouveau Guide « Ville et Intercommunalité amies des enfants 2014-2020 » est paru en mai 2014. Il constitue désormais la base de la philosophie du réseau et foisonne de bonnes pratiques en matière de mise en œuvre des droits de l'enfant au niveau local.



Le titre « Ville amie des enfants » est valable le temps d'un mandat municipal. L'UNICEF France a donc profité de l'échéance des élections municipales de mars 2014 pour redéfinir le modèle du réseau Ville amie des enfants. La réflexion a été menée au sein du comité de suivi réuni pour l'occasion en groupes de travail thématiques. Représentants de collectivités (élus et cadres administratifs) et bénévoles de l'UNICEF ont collaboré pour repenser la base du partenariat.

Le Guide permet l'application de la CIDE au niveau local.

L'ensemble de la nouvelle démarche se veut plus exigeante au regard des actions et des projets mis en œuvre en direction des enfants et des adolescents en France. Mais la réflexion du comité de suivi a également été motivée par le besoin de favoriser l'adhésion de l'ensemble de la collectivité à la démarche. Les référents élus et administratifs du

dossier ne doivent pas être les seuls concernés et informés. Les mentalités tout comme les pratiques doivent pouvoir évoluer au cours du mandat dans tous les domaines qui touchent de près ou de loin la vie quotidienne des enfants et des adolescents grandissant sur le territoire de la collectivité.

De nouveaux outils

L'UNICEF France propose désormais de nouveaux outils aux Villes qui souhaitent intégrer le réseau. Le Guide Ville et Intercommunalité amies des enfants est un véritable guide de réflexion et d'action. Il est composé de dix fiches thématiques tirées de la Convention internationale des droits de l'enfant. Chaque thématique est présentée au regard de sa définition pour le réseau Ville amies des enfants, de la CIDE et des compétences de la

collectivité. Chaque fiche est également illustrée par des exemples concrets d'actions innovantes menées par des Villes amies. *Le dossier de candidature* est la réponse directe au guide et valorise les actions innovantes des collectivités. *Le tableau de bord* est complémentaire des fiches et illustre en chiffres l'action de la collectivité en direction des enfants et des adolescents.

Une fois sa candidature acceptée, la Ville doit désormais signer une Convention d'objectifs élaborée sur la base du dossier de candidature et adopter une délibération en Conseil municipal. Tous les modèles de ces documents ont été conçus au sein des groupes de travail. Toute la démarche a également été pensée pour permettre la candidature des Intercommunalités amies des enfants (voir page 5).

+ Pour en savoir plus
01 44 39 17 47
villeamiesdesenfants@unicef.fr

BIEN-ÊTRE ET CADRE DE VIE



Dimensions du bien-être et du cadre de vie : toutes les initiatives visant à offrir à l'enfant et à l'adolescent un lieu de vie favorisant son bien-être et un environnement propice à son développement harmonieux.



Essey-Lès-Nancy
Meurthe et Moselle
(54)

Ville amie
des enfants
depuis 2010
8 622 habitants
1 809 enfants

RESPECTER LA CHARTE POUR TRAVAILLER AUPRÈS DES ENFANTS

Pour améliorer la qualité de vie des jeunes, la Ville d'Essey-Lès-Nancy a mis en place une Charte locale des droits de l'enfant, commune à tous ses services municipaux et partenaires.

En devenant Ville amie des enfants, la Ville d'Essey-Lès-Nancy a fait le choix de mettre l'enfant au centre de toutes ses priorités en se fixant quatre objectifs éducatifs : agir pour favoriser l'épanouissement culturel de chaque enfant, pour l'amener à devenir un citoyen actif, autonome et responsable, pour lui permettre de participer à la vie collective, laïque et démocratique et pour lui apporter une alternative non violente dans tous ses rapports sociaux. Pour traduire cette intention, la municipalité, en concertation avec le Comité UNICEF de Meurthe et Moselle, s'est dotée d'une charte faisant référence aux principes de la Convention internationale des droits de l'enfant. Elle s'adresse à tous les personnels muni-

cipaux, partenaires de la Ville, écoles et associations œuvrant au quotidien auprès des enfants. Tous sont tenus d'en respecter les principes et s'engagent à les appliquer. Un exemple ? « *L'enfant a droit au respect, à la parole et son avis doit être entendu sur les sujets qui le concernent directement dans sa vie de tous les jours. Ses problèmes doivent être considérés avec bienveillance et discernement.* »

Pour mettre en œuvre la charte, un règlement local a été élaboré avec les enfants du Conseil municipal. Il est signé par l'enfant et les parents. Destiné à placer l'enfant en situation d'apprentissage de la vie en société, tout en le rendant

responsable, le règlement rappelle les droits de l'enfant et précise comment les appliquer au quotidien : « *J'ai le droit de donner mon avis sur les sujets me concernant... mais en écoutant celui des autres avec respect* », « *j'ai le droit de jouer avec les autres... mais en faisant attention à eux* », « *Je n'ai pas le droit d'être méchant ou violent envers les autres* », etc. ♦



POUR EN SAVOIR PLUS

Patrick Thouvenot, Responsable du Pôle
Enfance, Jeunesse, Famille et Vie scolaire
03 83 29 01 73

ou patrick.thouvenot@mairie-essey-les-nancy.fr





DU PERSONNEL FORMÉ POUR LE BIEN-ÊTRE DES TOUT-PETITS

La Ville de Cholet innove en accompagnant l'ouverture d'un Institut Petite Enfance chargé de la formation des professionnels, créé et animé par Boris Cyrulnik.

Depuis que Cholet est membre du réseau Ville Amie des Enfants, la Ville mène une politique transversale en faveur du bien-être de l'enfant et de l'adolescent. Dans ce but, elle s'attache également à encourager les actions de ceux qui travaillent dans ce sens sur son territoire. Ce n'est donc pas un hasard si Boris Cyrulnik, neuropsychiatre, éthologue, psychanalyste et grand témoin au sein du Comité de parrainage de l'UNICEF France a choisi Cholet pour collaborer à l'ouverture d'un tout nouvel établissement, l'Institut Petite Enfance Boris Cyrulnik. L'objectif de l'Institut : proposer des formations adaptées aux professionnels ayant en charge des jeunes enfants dans tous les lieux d'accueil, basées sur les théories de l'attachement, la cognition et l'éducation (et non plus uniquement fondées sur la santé ou l'hygiène).

Accueil et éducation au service du jeune enfant

Aujourd'hui, grâce aux progrès scientifiques on ne peut plus dire qu'on ne sait rien sur le bébé, sur les environnements

comme sur les éléments les plus propices à développer ses potentialités. En effet, il semble évident que le développement personnel de chaque enfant débute avec les nombreuses expériences relationnelles qu'il mène dans les premières années de sa vie et que ces dernières sont essentielles à ses apprentissages ultérieurs.

Une formation de neuf mois

Au côté des familles, les professionnels de la petite enfance constituent donc une chance de compléter le rôle éducatif parental de base, en sachant mettre en place les interactions précoces nécessaires qui auront des répercussions importantes et durables.

L'institut, composé d'experts des jeunes enfants, propose des séminaires de formation sur une année (une journée de formation par mois pendant neuf mois) ouverts à tous les professionnels de la petite enfance, en inscription libre ou dans le cadre de la formation continue. Dans ces séminaires, les chercheurs, praticiens et spécialistes de la petite



Cholet
Maine-et-Loire
(49)

Ville amie
des enfants
depuis 2004
54 421 habitants
13 490 enfants



enfance sont prêts à partager leurs recherches, leurs connaissances et leurs réflexions avec tous ceux qui, chaque jour, œuvrent à l'accueil des jeunes enfants et les portent dans leurs bras, leur tête et leur cœur.

L'Institut se veut également un lieu de réflexion sur l'adéquation des programmes de formation des métiers de la petite enfance à la réalité du travail, d'une part, et à l'évolution des connaissances sur le bébé, d'autre part. ♦

.....

POUR EN SAVOIR PLUS
Laetitia Macchi, IPE Boris Cyrulnik
09 64 02 63 01 ou ipe.bc@orange.fr



NON-DISCRIMINATION ET ÉGALITÉ D'ACCÈS



Initiatives visant à lutter contre toutes les formes de discriminations et à favoriser l'accès aux services pour les plus démunis.



COMBATTRE L'ISOLEMENT SOCIAL GRÂCE À UN ESPACE PARENTS-ENFANTS

Le Centre familial Charles Vincent de Cannes est un espace dédié aux enfants et aux parents en difficultés. Il offre une écoute bienveillante et une aide concrète pour les plus fragiles.

Le centre familial Charles Vincent est une « institution » dans les quartiers prioritaires de Cannes. Œuvrant depuis 1907 au plus près des familles en proie aux difficultés quotidiennes, le centre est un lieu totalement tourné vers le bien-être des enfants et de leurs familles où toutes les conditions sont réunies pour valoriser les compétences et le rôle des parents, préparer l'autonomie de l'enfant et rompre l'isolement social. Face au taux de pauvreté infantile le plus élevé du département des Alpes Maritimes (33,5%, source CAF), au taux de déscolarisation des adolescents de 8,5% (source Conseil Général des Alpes Maritimes) et au taux de chômage de l'ordre de 31% dans le quartier où intervient l'association, le centre familial, à l'initiative de parents, a souhaité apporter une réponse.

Pour redonner confiance aux enfants en souffrance, en lien avec l'école et

les parents, le centre familial a développé des actions d'accompagnement à la scolarité ludiques et culturelles, proches de la réalité. Durant une heure, en présence de professionnels de l'éducation, d'une psychologue et d'animateurs, les parents viennent avec leurs enfants échanger sur la journée passée à l'école et les sujets abordés en classe. L'objectif est bien entendu de contribuer à la réussite scolaire, de renforcer l'égalité des chances tout en aidant l'enfant à acquérir une méthodologie pour plus d'autonomie.

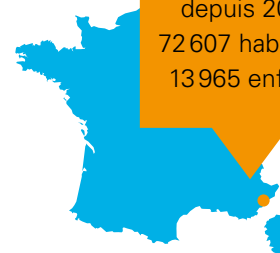
Bien-être et apprentissage

L'ambiance est conviviale, détendue. Les parents participent volontiers aux côtés de leurs enfants aux ateliers « lectures de contes », ateliers de théâtre, d'arts plastiques, aide à la fréquentation de bibliothèques, etc. Grâce à cette profusion d'activités, le centre favorise égale-

ment l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. L'enfant est plus confiant, prêt à réussir son entrée au collège. Grâce à un travail sur la valorisation et la promotion de soi, « nous pouvons contribuer à réduire les effets d'une certaine forme de souffrance scolaire et mettre en œuvre les conditions de la réussite » précise Ahmed Essayah, le directeur du centre. Le Centre Charles Vincent a été primé par l'Association Française pour la Promotion de la Santé dans l'environnement Scolaire et Universitaire (AFPSSU), le 31 mars 2014, lors du colloque « Réussite éducative, santé et bien-être...agir ensemble ». ♦

Cannes
Alpes Maritimes
(06)

Ville amie
des enfants
depuis 2005
72 607 habitants
13 965 enfants



POUR EN SAVOIR PLUS

Ahmed Essayah, Directeur du Centre
familial Charles Vincent
04.93.39.12.89 ou vincent.charles9@wanadoo.fr





QUAND CHACUN EST ATTENDU ET ACCUEILLI

La Ville de Toulon s'est engagée dans un vaste programme d'actions de proximité. Un objectif : que tous les enfants puissent bénéficier des mêmes prestations tout au long de la journée, quelque soit le secteur géographique et sans aucune discrimination.

Tout au long de l'année, la Ville de Toulon s'attache à ne laisser aucun enfant ou jeune dépourvu d'activité ou de service nécessaires à son développement et son épanouissement. L'accueil périscolaire du soir est par exemple gratuit pour les 3 000 enfants scolarisés dans les écoles élémentaires. Le temps des mercredis et des petites et grandes vacances scolaires, propice au développement d'activités encadrées autour de projets pédagogiques permet un accueil à la journée avec des tarifs adaptés aux revenus des familles. La restauration ainsi que toutes les activités extérieures proposées sont incluses, n'occasionnant aucune dépense supplémentaire (cinémas, parcs zoologiques et aquatiques, accro-branches, activités sportives...).

En dehors de ces temps d'accueils formels, la Ville organise tout au long de l'année des parcours culturels permettant aux enfants et aux adolescents de découvrir des œuvres classiques ou contemporaines. Ce sont près de 8000 visites par an, totalement gratuites pour les 3/25 ans. L'accès aux musées est également

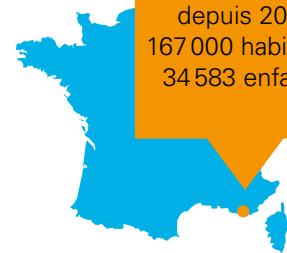
gratuit ainsi que l'abonnement annuel à la bibliothèque et à la médiathèque pour les titulaires de la carte jeunes. Sinon, il en coûte 1,50 euros aux moins de 26 ans. Pour améliorer l'accès à tous ces services, la carte « 30 jours scolaires et moins de 26 ans » permet d'accéder à l'ensemble du réseau de transports publics de l'agglomération pour 0,46 euros par jour pour un nombre de trajets illimité.

La gratuité ne suffit pas

Au-delà de l'accessibilité financière, la Ville s'attache également à ce que tous les enfants et les adolescents puissent accéder aux activités, sans barrière géographique, sociale, culturelle ou encore liée à l'âge. Ainsi, au-delà des accueils de loisirs plus classiques destinés aux 3/12 ans, la Ville propose des accueils de loisirs pour les adolescents ainsi que des pôles jeunesse où des associations des quartiers proposent des chantiers de jeunes dont la fréquentation est totalement gratuite. A ces structures s'ajoutent également un dispositif été

Toulon
Var
(83)

Ville amie
des enfants
depuis 2013
167 000 habitants
34 583 enfants



« Toulon destination ado » pour les 12/17 ans. Il responsabilise les jeunes et les encourage à programmer leurs activités selon leurs goûts et envies sur une ou plusieurs semaines. Plus de 700 places sont proposées. Un dispositif spécifique « Zone sensible urbaine » offre également aux adolescents des quartiers des activités à dominante sportive le mercredi et pendant les vacances au sein d'accueils de loisirs de rue. Pour compléter cette offre, la ville subventionne 40 associations au titre de l'action Jeunesse. A noter, tous les projets d'établissements des accueils du jeune enfant et des accueils de loisirs de la jeunesse (3/17 ans) s'appuient sur les droits fondamentaux des enfants résultants de la Convention internationale des droits de l'enfant. ♦

.....

POUR EN SAVOIR PLUS

Jean-Marc Piré, chargé de mission
04 94 36 85 61 ou jpire@mairie-toulon.fr



PARTICIPATION CITOYENNE DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS

Outils et structures permettant la participation citoyenne des enfants et des adolescents, les plaçant comme des acteurs de leur devenir, tout en les valorisant.



DOUZE MOIS POUR AGIR CONTRE L'INCIVILITÉ

Le Conseil municipal des jeunes de la Ville de Troyes a élaboré une charte de la citoyenneté. Elle illustre les droits et devoirs de chacun.

La charte de la citoyenneté distribuée dans toutes les classes des écoles primaires de la Ville de Troyes est le fruit d'un travail collaboratif de plusieurs mois mené par les membres du Conseil municipal des jeunes et par les élèves de CM2 de deux écoles élémentaires. Les enfants souhaitaient ainsi trouver une réponse aux actes d'incivilités dont ils sont victimes à l'école ou dans la rue. La charte citoyenne énonce les droits et les engagements de chacun pour mieux vivre ensemble. Ce projet s'inscrit dans un plan d'action municipal « *Mieux vivre ma ville, quartier par quartier* » contribuant à rendre l'environnement plus agréable à

vivre, notamment au sein de la sphère scolaire. Pour mettre en valeur la charte, la Ville a fait appel à une jeune illustratrice, Céline Charpot, qui a organisé des ateliers avec les enfants du Conseil municipal. Elle s'est ensuite inspirée des croquis réalisés par les petits pour illustrer une douzaine de principes forts : être respecté qu'importe son physique ou sa couleur de peau, être solidaire des plus fragiles, respecter les règles de vie commune ou encore s'interdire toute violence physique ou verbale. A ces douze souhaits dont le respect est gage du mieux-être des enfants, répondent douze illustrations carrées. Le résultat

très coloré mélange le crayonnage, la peinture, la BD et l'illustration numérique. Pour vivre au fil de l'année scolaire, la charte prend la forme d'un calendrier. Chaque mois, un droit ou un devoir à respecter est mis en exergue. Un bel outil pédagogique pour les enseignants qui pourront installer le petit rituel de la charte dans leurs séquences de travail. ◆



POUR EN SAVOIR PLUS

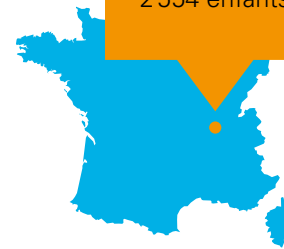
Jean-David Amblard, Service Jeunesse
de la Ville de Troyes
03 25 42 68 10 ou jd.amblard@ville-troyes.fr





Genas Rhône (69)

Ville amie
des enfants
depuis 2013
12 126 habitants
2 554 enfants



ENFANTS ET ADOS AU CŒUR DES RÉFLEXIONS

Le projet éducatif local de la Ville de Genas a notamment pour ambition de créer les conditions favorables d'un dialogue entre les jeunes, les élus et les institutions locales.

Résultat d'un diagnostic mené en amont de la réalisation du projet éducatif local (PEL), la question de la place des jeunes dans la vie citoyenne et locale est devenue l'une des priorités de la Ville de Genas. Au terme de cette démarche, est née la volonté de créer des passerelles, de constituer un réseau d'acteurs avec des valeurs communes et de permettre aux jeunes de profiter d'une continuité éducative favorable à leur développement et à la vie en communauté.

Un groupe de travail s'est penché spécifiquement sur la question de l'adolescence et sa place dans la Ville. Aux termes de plusieurs ateliers, les réflexions et discussions ont abouti à la définition d'objectifs stratégiques plaçant les enfants et les jeunes au cœur de la démarche : favoriser la rencontre et l'échange entre les enfants, les jeunes et les adultes dans une optique de maintien du lien social, rendre les jeunes citoyens et acteurs de leur vie, développer les liens intergénérationnels.

Pour concrétiser ces objectifs, la Ville a mis en œuvre des actions nouvelles ayant toutes comme points communs la mise en valeur des compétences et des qualités des jeunes, le renforcement de l'attractivité des activités proposées et l'instauration d'une relation de confiance et d'écoute. Un nouveau service intitulé « Pôle de services à la population » se veut désormais un lieu ressources permettant aux jeunes l'accès à des permanences d'information, d'écoute et d'orientation gratuites et animées par des professionnels.

Des actions concrètes pour et avec les jeunes

Les 9-14 ans ont également la possibilité de s'exprimer et de réaliser des projets pour la commune au sein du Conseil Municipal des Jeunes (Salon de la BD, Bike park, Journée des droits de l'enfant). Avec le dispositif Pro'jeunes, la Ville aide et soutient les projets initiés par les 12-25 ans porteurs de valeurs d'humanisme,

de citoyenneté et de solidarité. Enfin, la Ville invite les 14-25 ans à un Carrefour de l'adolescence. L'occasion durant toute une journée de discuter orientation, formation et choix de vie. Pour entretenir le lien social, six aires de jeux et des espaces sportifs de proximité intergénérationnels ouverts à tous (enfants, jeunes, parents et grands-parents) et totalement gratuits ont été créés dans différents quartiers de la Ville. ♦

POUR EN SAVOIR PLUS

Cécile Femmelat, responsable du
service Enfance

04 72 47 11 11 ou cecile.femmelat@ville-genas.fr



SÉCURITÉ ET PROTECTION



Initiatives et actions de prévention visant à assurer la sécurité et la protection des enfants et des jeunes sur le territoire de la commune



LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE ? UN JEU D'ENFANT !

Les jeunes élus du Conseil municipal d'enfants de Lille ont créé un jeu de société géant pour sensibiliser à la sécurité routière, le « Lill'ô code ».

Les jeunes élus du Conseil municipal d'enfants de Lille ont participé, avec le service du Plan de Déplacement Urbain et la Police Municipale, à la création d'un code lillois de la rue. Ainsi sensibilisés aux problématiques de la sécurité routière, ils ont ensuite décidé de partager leurs connaissances en élaborant un jeu de société géant, le « Lill'ô code ». En une heure, ce jeu permet à plus d'une trentaine de participants de découvrir le code de la rue tout en s'amusant. Il est composé d'un plateau géant, de dés géants ainsi que de stands. Il peut accueillir jusqu'à trois équipes de 12 enfants au cours d'une même partie. Il est facilement modulable en fonction

des besoins et des moyens à disposition. Comment joue-t-on ? A la manière du « Trivial Pursuit », les équipes se déplacent sur le plateau de jeu à l'aide d'un dé. Différentes cases illustrent six thématiques (les transports en commun, les vélos, les voitures, les piétons, les deux roues et la vie en ville), et des cases « chance ». Chaque case correspond à une question, une épreuve ou une situation qui permet de gagner ou perdre des points.

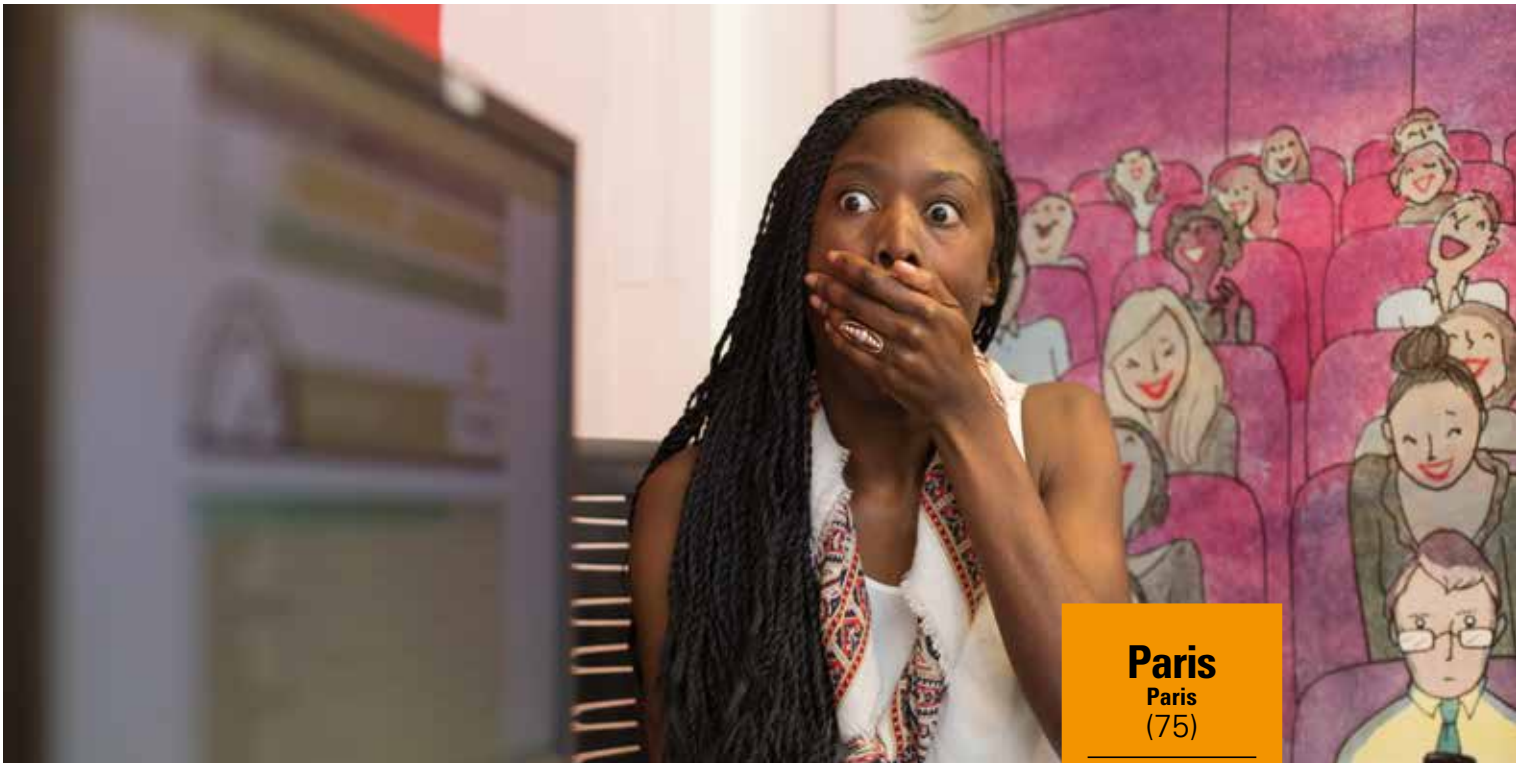
Le jeu est constitué de deux types d'épreuves, des parcours et des quizz, mettant les enfants en situation réelle à vélo, à pied ou en fauteuil roulant. A

l'issue du jeu, tous les enfants participants se voient offrir « Le code de la rue Lillois ».

Les jeunes conseillers ont eux-mêmes animé ce jeu lors d'une journée consacrée à la mobilité. Ils ont ainsi initié à cette occasion 200 enfants au code de la rue. Le jeu a depuis été mis à la disposition de structures et de villes partenaires de Lille qui l'empruntent régulièrement. Le Conseil municipal d'enfants de Lille a reçu en 2013 le Prix Spécial Anacej des Echarpes d'Or de la prévention routière pour la création de ce jeu. ♦

POUR EN SAVOIR PLUS
Caroline Corbeil, au 03 20 49 57 09





Paris Paris (75)

Ville amie
des enfants
depuis 2002
2 249 275 habitants
440 181 enfants



TESTE TA E-RÉPUTATION

Pour alerter et sensibiliser les jeunes peu prudents sur le net, la Ville de Paris a créé un site permettant de tester sa e-réputation sur les réseaux sociaux.

Une soirée entre amis ? Du shopping et des essayages en cabines entre copines pour rigoler ? Un règlement de comptes par commentaires interposés ? Quelle image les jeunes donnent-ils d'eux-mêmes sur Internet ? Comment savoir ce qui peut être publié ou non sur les réseaux sociaux ? Pour répondre à ces questions, la Mairie de Paris a créé un site destiné aux 15-25 ans pour tester leur e-réputation. « Soyez net sur le Net ! », c'est le nom de la plateforme internet mise en place pour les 15-25 ans afin de les sensibiliser à l'impact de leurs publications et aux « traces » laissées sur les réseaux sociaux.

Ta photo sur l'abribus ?

Cette plateforme ludo-éducative a été conçue comme un outil destiné à susciter le questionnement des utilisateurs des réseaux sociaux sur l'usage de leurs données personnelles sur Internet. Pour connaître sa e-réputation, la plateforme propose un test en ligne à partir des comptes Twitter et Facebook. En répondant le plus honnêtement possible à des questions telles que *Savez-vous*

quelle image vous renvoyez sur Internet ? Qui peut voir vos photos, vos statuts, vos données personnelles ? Les jeunes peuvent ainsi savoir s'ils gèrent correctement les informations qu'ils publient sur Internet. Une simulation de leurs photos affichées en pleine rue sur un mur ou un abribus, de leurs statuts reproduits sur un tableau de classe leur permettent de prendre la mesure du nombre de personnes susceptibles de les observer ou de les lire derrière leurs écrans d'ordinateur.

En complément du test, des fiches pratiques sont mises à disposition pour savoir gérer sa e-réputation et anticiper d'éventuels problèmes sur Twitter et Facebook. Des conseils pratiques sont ainsi prodigués pour savoir comment paramétrer ses comptes et des tutoriaux accompagnent l'internaute pas à pas sur les fonctionnalités utiles.

Enfin, le site renvoie vers des liens auprès d'autorités compétentes en cas de souci ou tout simplement pour connaître ses droits et ses libertés en informatique. ◆

QUELQUES CHIFFRES

- Plateforme lancée en février 2013
- Version Twitter lancée en février 2014
- 500 000 visiteurs ont testé leur e-réputation

.....
POUR EN SAVOIR PLUS 
<http://ereputation.paris.fr>

PARENTALITÉ

Initiatives visant à favoriser l'accompagnement à la fonction parentale



Vitry-sur-Seine
Val-de-Marne
(94)

Ville amie
des enfants
depuis 2011
86 375 habitants
23 233 enfants

ET POUR LES PARENTS ?

La Ville de Vitry-sur-Seine a fait évoluer son ancien lieu Ecoute-Parents en une Maison de l'enfant et de la famille, « la Parentèle ». Cet espace municipal anonyme et gratuit s'adresse à tous ceux qui partagent la fonction éducative (parents, grands-parents, beaux-parents,...).

La nouvelle Maison de l'enfant et de la famille, « La Parentèle », a ouvert ses portes à Vitry-sur-Seine en octobre 2013. Ce lieu ressources se veut un endroit où chacun peut venir s'informer, partager ses questionnements, ses difficultés et échanger avec des professionnels bienveillants, mais aussi avec d'autres parents. Le tout dans une ambiance conviviale, un esprit de solidarité, de soutien et d'échanges d'expériences.

Respect et non jugement sont à la base des interventions du personnel de la structure étant entendu que les parents sont bien les premiers éducateurs de l'enfant. « La Parentèle » a vocation à

voir ses activités évoluer, enrichies par les idées, les suggestions et les actions des parents qui s'y rendent. Le plus : des temps de rencontres et d'échanges autour du jeu, des questionnements entre parents, professionnels, pour certains en présence des enfants. L'ensemble de ces moments a véritablement pour objectif la valorisation de la fonction parentale.

Une écoute personnalisée

En plus de ces temps d'échanges collectifs, la Maison de l'enfant et de la famille propose également une écoute personnalisée avec des professionnels spécifiquement formés.

Sur rendez-vous, une psychologue reçoit les parents au cours d'entretiens individuels. Une permanence juridique, animée par une avocate spécialisée en droit de la famille et des mineurs, est également prévue. Enfin, une conseillère conjugale et familiale aide les parents en difficultés relationnelles, affectives et/ou sexuelles dans leur vie personnelle, de couple ou de famille. ♦

POUR EN SAVOIR PLUS

Jocelyne Steiner,
Coordinatrice Enfance/Famille
01 46 82 83 25
ou jocelyne.steiner@mairie-vitry94.fr





SANTÉ ET HYGIÈNE

Initiatives et dispositifs prenant en compte les besoins des enfants, des adolescents et des familles vulnérables pour un accès aux soins, une hygiène et une alimentation



**Conflans-
Ste-Honorine**
Yvelines
(78)

Ville amie
des enfants
depuis 2011
35 582 habitants
9 626 enfants



ADOS, PROTÉGEZ VOS OREILLES

Durant toute une année scolaire, la Ville de Conflans-Sainte-Honorine a sensibilisé les jeunes aux risques auditifs des musiques amplifiées. Pour que la musique reste un plaisir...

En partant du constat que l'évolution des technologies et des pratiques musicales a entraîné une importante hausse du niveau sonore, avec des conséquences importantes pour les jeunes en terme de traumatismes auditifs, le service Jeunesse et Loisirs de Conflans-Sainte-Honorine s'est lancé un grand défi : sensibiliser les jeunes des collèges et des lycées aux dangers des musiques amplifiées et apprendre à gérer le son. Le projet a commencé en décembre avec la mise en place de plusieurs actions avec les trois collèges, les deux lycées de la commune, le Conservatoire municipal et la MJC.

Les élèves ont tout d'abord élaboré des affiches sur le thème des risques audi-

tifs pour lancer une campagne d'affichage et d'information à travers la ville. Quatre ont été sélectionnées pour être mises en place dans les panneaux et les autres ont été présentées dans une exposition pédagogique itinérante au sein des établissements scolaires et des structures municipales de la ville.

Affiches, spectacle et tests

Un spectacle pédagogique intitulé « Peace and Love », créé par le RIF (Réseau Ile-de-France des musiques actuelles et amplifiées) a également été présenté aux 800 jeunes des collèges et des lycées. Sous forme de concert et de théâtre, le spectacle retrace l'évolution des musiques, informe sur la nature du

son, sur les risques auditifs et apporte des solutions pour se protéger. Pour aller plus loin dans la démarche, des tests auditifs et de dépistage ont été proposés aux élèves des collèges et des lycées pour leur permettre de se situer par rapport à leur audition et de se faire éventuellement orienter vers le centre municipal de santé. Les tests ont été réalisés par les infirmières des collèges et du centre de santé. Pour clore ces cinq mois d'actions, le service Jeunesse et Loisirs a tenu un stand d'informations lors de la Fête de la Musique. ◆

POUR EN SAVOIR PLUS

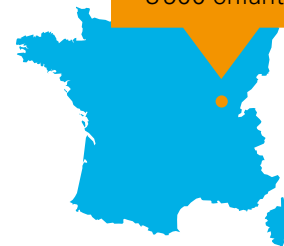
Frédéric Malet, responsable du projet
au Service Jeunesse et Loisirs
01 34 90 39 71
ou fmalet@mairie-conflans.fr.





Lons-le-Saunier
Jura
(39)

Ville amie
des enfants
depuis 2013
18 560 habitants
3 900 enfants



LA RESTAURATION SCOLAIRE JOUE CARTE SUR TABLE

Lons-le-Saunier développe une politique volontariste en matière de qualité nutritionnelle et d'équilibre alimentaire à travers sa restauration collective et la promotion du bio dans les assiettes.

Le restaurant municipal de Lons-le-Saunier, c'est 1 200 000 repas par an, 5 000 par jour dont 3 000 à destination des écoles de la Ville mais également des centres de loisirs. Grâce à une structuration efficace et volontaire pour une alimentation saine, la filière des circuits courts - génératrice d'emplois locaux, garante d'une véritable maîtrise des coûts, de qualité mais aussi de traçabilité - fonctionne à plein régime pour garnir les assiettes. Avec une dominante très forte : le bio. Dans les assiettes, le pain est bio, les laitages sont bio, la viande est bio...

Bientôt tous les légumes seront bio aussi grâce à la construction d'une légumerie qui verra le jour courant 2015, et qui offrira d'importants débouchés à la filière maraîchère de proximité.

Pour optimiser ce savoir-faire et véhiculer les valeurs du « bien manger » la Cuisine Centrale de Lons-le-Saunier, ainsi que dix collèges et lycées publics volontaires du bassin lédonien, se sont engagés depuis 2013 dans une charte intitulée "Carte sur table". Comme son

nom l'indique, il s'agit de rendre claire et lisible la provenance des aliments utilisés, par le biais de pictogrammes simples et parlants, afin de préciser si les aliments sont issus de l'agriculture biologique, s'ils sont issus de filières locales, ou s'ils ont été surgelés. Car bien manger, c'est avant tout informer le consommateur.

Autre volet de la Charte, les structures s'engagent à peser les déchets émis. Le tout afin d'adapter les portions au juste poids, et de limiter le gaspillage. Car "Carte sur table" s'appuie également sur un axe fort de développement durable. En privilégiant, notamment, les produits de saison et le fait maison.

Adapté à chaque enfant

Mais la pédagogie ne s'arrête pas là. En parallèle, tous les menus sont mis en ligne afin d'apporter des idées aux parents pour les repas du soir et leur permettre d'équilibrer les repas pris dans la journée. Une diététicienne travaille également sur l'équilibre des menus en tenant compte des remarques des

enfants sur les dix restaurants que compte la commune de Lons-le-Saunier. D'ailleurs, chaque enfant peut y être accueilli grâce aux projets d'accueil individualisés mis en place par le Centre communal d'action sociale, chargé de la restauration scolaire. Ainsi, les repas sont adaptés en fonction des allergies alimentaires ou des problèmes médicaux spécifiques signalés par les parents.

Enfin, un des restaurants scolaires dispose d'un mobilier adapté permettant d'accueillir les enfants en situation de handicap en fauteuil ou appareillés. ♦

• • • • •

POUR EN SAVOIR PLUS
Centre Communal d'Action Sociale
03 84 47 88 17
ou ccas-accueil@ville-lons-le-saunier.fr



HANDICAP

Initiatives visant à la prise en compte du handicap des enfants et des adolescents



Gap
Hautes-Alpes
(05)

Ville amie
des enfants
depuis 2004
40 654 habitants
9 682 enfants

ACCUEILLIR LE HANDICAP AUTREMENT

La Ville de Gap a souhaité accompagner ses agents à l'accueil des enfants et des adolescents en situation de handicap grâce à une action innovante de formation.

Esteban a 8 ans. Ce jeune garçon est en situation de handicap. Dans la ville qu'il fréquentait auparavant, le centre de loisirs ne pouvait l'accueillir. Aujourd'hui, à Gap, un plan d'accueil personnalisé lui ouvre les portes de toutes les structures de la Ville. Une fiche récapitulative permet de partager l'information liée à son handicap à tous les personnels municipaux appelés à le prendre en charge. Elle précise sa pathologie, l'aménagement nécessaire de son environnement et les professionnels indispensables à son accueil. Cette avancée exceptionnelle dans l'accueil des enfants porteurs de handicap est le fruit d'une réflexion menée par la Ville pour organiser l'accueil des enfants en situation de handicap, mais aussi pour repenser les pratiques professionnelles s'y référant.

Les agents municipaux sont tout autant concernés que le grand public par la force des préjugés sur le handicap. Pourtant, ils peuvent jouer un rôle particulier en tant que représentants d'une Ville amie des enfants et, à cet égard, personifier son caractère accueillant et inclusif en direction des plus exclus.

Collaboration avec le CNFPT

Cela est d'autant plus vrai pour les agents qui sont amenés à être en contact direct avec les enfants en situation de handicap et qui doivent, par conséquent, avoir les compétences nécessaires pour s'en occuper dans les meilleures conditions. En collaboration directe avec le Centre national de formation de la fonction publique territoriale (CNFPT), la Ville de Gap a conçu les modules de formation

jusqu'alors inexistantes en France. Le projet a alors permis la création d'une équipe pluridisciplinaire d'accompagnement pouvant intervenir en appui sur l'ensemble des structures municipales accueillant des enfants. Les projets pédagogiques de toutes les structures ont également été réécrits et un outil de communication permet dorénavant le partage et la mutualisation des compétences et des connaissances. Et comme illustré plus haut, chaque enfant accueilli bénéficie d'un plan d'accueil individualisé. ◆

POUR EN SAVOIR PLUS

Nathalie Die, Directrice de l'espace
Petite enfance au CCAS
04.92.53.24.61 ou nathalie.die@ville-gap.fr





Marcq-en-Barœul
Nord
(59)

Ville amie
des enfants
depuis 2011
39 591 habitants
10 181 enfants



CHANGEMENT DE REGARD

Avec le soutien de la Ville, des collégiens de Marcq-en-Barœul ont travaillé durant une année scolaire sur le thème de la différence et du handicap.

« Cessons les insultes, la moquerie et la violence!!! » Les élèves de 6^e d'un collège de Marcq-en-Barœul ont décidé de prendre les choses en main et sensibiliser leurs camarades à l'égalité de tous et au respect de chacun. Pour répondre à la discrimination et à la stigmatisation dont sont victimes les enfants handicapés dans leur vie de tous les jours, les élèves ont notamment souhaité travailler sur le thème du handicap et mener plusieurs actions concrètes. Après une année de travail consacrée à la lutte contre les discriminations, les collégiens ont pu mettre en place une course, une fresque et une charte de sensibilisation.

Régler les problèmes par le dialogue

Le projet était extrêmement complet et visait à dénoncer toutes les formes de discriminations.

Les élèves ont d'abord été sensibilisés au handicap par le Comité handisport et une association de chiens guides d'aveugles. La course qu'ils ont alors

décidé d'organiser, sponsorisée par les parents, a permis de collecter 1 500 euros et d'offrir un chien guide d'aveugle à l'association.

Par la suite, les élèves se sont réunis pour débattre et rédiger une charte du «Vivre ensemble» pour lutter contre les discriminations et respecter la différence de l'autre. Avec leurs mots, leurs ressentis, ils y ont exprimé des choses très simples mais fortes. « Je suis handicapé et je suis une personne à part entière comme toi. Ne me laisse pas de côté » ou encore « On peut être petit, gros, grand, roux, maigre, blonde... mais nous sommes tous égaux. ». Mais également un cri du cœur et un appel à la prise de conscience : « Ne restons pas indifférents ! ».

Belle consécration pour ce travail de réflexion et d'écriture, la Charte est dorénavant intégrée au règlement intérieur du Collège. Les élèves ont finalement réalisé une fresque exposée à la Médiathèque et dans le hall d'accueil de la Mairie, avant d'être installée définitivement à l'entrée du Collège. ◆

• • • • •

POUR EN SAVOIR PLUS

Laurence Vedrenne,
directrice des Services à la Famille
03 20 45 46 21
ou laurence.vedrenne@marcq-en-baroeul.fr



ÉDUCATION

Initiatives favorisant l'éducation des enfants et des adolescents ou dispositifs de continuité éducative mis en place dans l'intérêt de l'enfant.



Lyon
Rhône
(69)

Ville amie
des enfants
depuis 2004
491 268 habitants
110 047 enfants

À CHAQUE ENFANT SON PARCOURS ÉDUCATIF

Pour venir en aide aux enfants et adolescents en risque de rupture scolaire, la Ville de Lyon propose une solution personnalisée, associant parents et acteurs de la réussite éducative.

Le projet de réussite éducative mis en place par la Ville de Lyon s'adresse aux enfants âgés de 2 à 16 ans présentant des difficultés ou des signes de fragilité dans leur parcours éducatif. Il est actuellement développé dans sept quartiers de la Ville qui relèvent de la politique de la ville et concernent une quarantaine d'établissements scolaires, dont un internat de réussite éducative.

Les plus du dispositif : une mise en réseau qui fédère les acteurs, un regard positif sur les difficultés des enfants, des parents acteurs du projet de leur enfant. Construire un parcours personnalisé pour l'enfant avec ses parents constitue l'enjeu central du projet de réussite éducative lyonnais. Il réunit l'ensemble des professionnels de l'éducation autour de la réussite de chaque enfant et s'appuie

sur les compétences et potentialités des enfants et des adolescents pour élaborer un parcours dans la durée et proposer des actions adaptées.

S'appuyer sur les potentialités de l'enfant

Une équipe de réussite éducative est implantée dans chaque établissement scolaire concerné. Elle regroupe des enseignants, des médecins, des infirmiers, des psychologues, des éducateurs, des assistants sociaux, des puéricultrices. L'animation est confiée à deux ou trois professionnels membres de l'équipe pédagogique et du service médico-social scolaire. Ce dispositif permet la mise en œuvre rapide d'un parcours personnalisé en faveur des enfants les plus fragiles. Après identifi-

cation et analyse des besoins individuels des enfants et de leurs familles, des réponses individuelles ou collectives sont mises en place dans différents domaines : parentalité, accompagnement éducatif et scolaire, accompagnement médical et social, soins orthophoniques et suivis psychologiques, organisation d'activités sportives ou culturelles. Un bilan est régulièrement réalisé. Il permet d'apprécier les résultats obtenus et de réajuster les objectifs et moyens proposés. ◆

POUR EN SAVOIR PLUS

Groupe Projet de Réussite Éducative
04 26 99 67 07





Brest
Finistère
(29)

Ville amie
des enfants
depuis 2013
142 724 habitants
27 388 enfants



UN TRAVAIL DE FOURMIS POUR UNE ÉDUCATION RÉUSSIE

À Brest, la transversalité permet d'agir au plus près des préoccupations des enfants et des adolescents, notamment les plus vulnérables.

Grâce à un Projet éducatif local élaboré et décliné en fonction des atouts et des faiblesses de chaque quartier de la Ville, tous les services de la Ville de Brest et leurs partenaires concourent à intégrer les enfants dans leurs actions et dans leurs décisions. Par une connaissance fine des quartiers (population, enjeux éducatifs) et une approche tenant compte du bien-être et de l'épanouissement des enfants, la Ville apporte des réponses adaptées en faveur de nombreuses familles et de leurs enfants.

Ce projet éducatif est porteur de valeurs partagées par l'ensemble des partenaires de la Ville à savoir, aider les enfants et les adolescents à la construction de leur personnalité et dans l'apprentissage de l'autonomie tout en y impliquant les parents ; développer la notion de respect de soi et des autres ; prendre conscience de ses droits et apprendre à vivre ensemble.

Un accompagnement pour les plus fragiles

Mention particulière, une attention est notamment donnée aux enfants en

difficultés, quartier par quartier : gratuité de la restauration scolaire et des activités périscolaires pour les familles aux revenus les plus modestes, accompagnement et intégration des enfants et des adolescents nouvellement arrivés en France et maîtrisant pas ou peu le français, scolarisation et accès aux loisirs pour tous les enfants du voyage.

Participation et implication

La force de cette démarche globale est la prise en compte permanente des différents temps et lieux de vie de l'enfant et de l'adolescent. Cela permet de créer des parcours complets en lien direct avec les projets d'écoles. Ainsi, les aptitudes et les capacités que l'enfant acquiert pendant une activité non scolaire profitent ensuite à la classe.

La Ville favorise également énormément l'écoute et la participation des enfants et des jeunes dans les projets qu'elle élabore ou propose. Ainsi, consultations et questionnaires sur des sujets les concernant sont régulièrement mis en place que ce soit à l'occasion de la mise en place des nouveaux rythmes

scolaires, la création d'aires de jeux ou d'un équipement spécifique dans un quartier ou la vie dans l'école (journaux d'expression dans les écoles avec du prêt de matériel par la Ville).

Enfin, pour expliquer le projet éducatif local aux enfants et aux jeunes, la Ville et ses partenaires ont eu l'idée de faire appel à une jeune dessinatrice brestoise afin de réaliser une bande dessinée. ♦

.....
POUR EN SAVOIR PLUS 
www.pel-brest.net

L'ACCÈS AU JEU, AU SPORT, À LA CULTURE ET AUX LOISIRS

Initiatives visant à favoriser l'accès au sport, à la culture et aux loisirs pour tous les enfants et les adolescents



CITY-STADES POUR TOUS

Plébiscités par les jeunes, les city-stades fleurissent dans tous les quartiers de la Ville de Lorient. Des espaces clos, de proximité, pour les jeux de balles et de ballons.

Création de lien social, cohésion au sein du quartier, cadre de vie agréable... la Ville de Lorient a choisi d'assurer à chaque enfant la possibilité de pratiquer une activité sportive facilement accessible en termes d'horaires, de distance et de tarification.

Elle a ainsi installé dans six quartiers différents, des city-stades. Le principe : des espaces clos de proximité, en libre accès, pour les jeux de balles et de ballons. Les terrains, en gazon synthétique, sont équipés de buts et de paniers et dotés d'un accès pour les personnes à mobilité réduite. Si le football est le sport le plus pratiqué sur ces plateaux de 12 x 24 mètres, on peut y jouer au hand-ball, au basket, au tennis, voire au hockey sur gazon. Cette polyvalence offre aux city-stades une belle cote de popularité auprès des ados. Ce sont ces derniers qui, via les centres sociaux et les maisons

de quartier, en ont fait la demande. Une fois celle-ci formulée, des réunions de concertation ont été organisées entre élus, jeunes et partenaires pour donner vie au projet et choisir les lieux les plus adaptés. Il est toujours possible d'en faire la demande pour étendre le parc actuel des structures. Cette démarche de concertation s'inscrit dans la volonté municipale de développer des équipements de proximité en libre accès. Le city-stade est pour les ados ce que le terrain de pétanque est aux plus âgés : un lieu de sociabilité, ouvert à tous, où l'on échange autour du sport.

Stade and the city

Et comme pour les pistes de boules, certaines règles de savoir-vivre sont à observer, notamment celle de ne pas déranger les voisins. « On vient jouer ici quasiment tous les jours quand il

Lorient
Morbihan
(56)

Ville amie
des enfants
depuis 2003
57 408 habitants
12 710 enfants



fait beau, explique Léo, 13 ans. On n'a pas besoin d'être aussi nombreux que sur un grand terrain, et comme c'est fermé par des clôtures, on n'a pas à aller chercher le ballon trop loin après un tir. » Comme souvent pendant le week-end, les vacances et après les cours, les filets des city-stades tremblent à maintes reprises... ♦

POUR EN SAVOIR PLUS

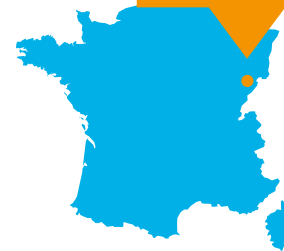
Service des Sports
02 97 02 22 00 ou contact@mairie-lorient.fr





Valentigney
Doubs
(25)

Ville amie
des enfants
depuis 2013
11 797 habitants
2 533 enfants



UNE SYMPHONIE POUR LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS

La ville de Valentigney a créé un orchestre d'enfants en 2011. Depuis, deux autres villes amies des enfants du département l'ont rejointe. Leur objectif premier: lutter contre la discrimination et offrir aux enfants un enseignement musical dont ils n'auraient jamais disposé.

C'est une première en France et dans le réseau des Villes amies des enfants: la création d'un orchestre d'enfants âgés de 8 à 11 ans issus de quartiers de trois Villes amies du Doubs (Valentigney, Montbéliard et Grand-Charmont). Tout a commencé en 2011 à Valentigney lorsque la Ville propose d'accueillir en résidence les musiciens de l'association Mélos Tempo de Montbéliard. Durant cette période, les musiciens de l'association ont rencontré des enfants du quartier des Buis, peu habitués à participer à ce type d'activité. A l'issue d'un très beau spectacle final, les enfants et tous les acteurs du projet ont souhaité continuer l'aventure artistique.

Un projet social avant tout

Fortement inspiré par le modèle musical et social « El Sistema » créé au Venezuela (venir en aide des enfants les plus défavorisés grâce à l'enseignement musical),

le directeur de la MJC de Valentigney propose alors la création d'un orchestre d'enfants au sein du quartier des Buis. Dès la rentrée scolaire 2011-2012, le projet Orchestre des enfants des quartiers du Pays de Montbéliard était né, dans le cadre d'un partenariat entre l'association Mélos Tempo, la Ville de Valentigney et le conservatoire du Pays de Montbéliard.

130 musiciens en 2017

Depuis, les enfants du quartier des Fougères de Grand-Charmont ont rejoint l'orchestre symphonique qui compte aujourd'hui 60 enfants. De nombreux concerts ont été donnés depuis 2013 remportant de grands succès auprès du public. Une quatrième Ville amie des enfants, Audincourt, doit rejoindre le projet à la rentrée de septembre 2014. En 2017, l'orchestre devrait compter près de 130 musiciens en herbe, tous

initiés aux cordes. « Des instruments réputés difficiles et élitistes », souligne Marc Togonal, directeur de la MJC de Valentigney à l'origine du projet. Et il le dit très clairement: « Le projet est social avant d'être culturel ». ◆

POUR EN SAVOIR PLUS
Marc Togonal, Directeur de la MJC
de Valentigney – 03.81.36.25.50



SOLIDARITÉ INTERNATIONALE



Initiatives visant à promouvoir des actions de solidarité internationale



LA MOBILISATION DES VILLES POUR LES PHILIPPINES

Un grand merci aux Collectivités amies des enfants qui ont été nombreuses à se mobiliser en faveur des enfants philippins affectés par le Typhon Haiyan aux côtés de l'UNICEF.

Les Villes et Départements amis des enfants ont entendu l'appel lancé au début du mois de novembre 2013 par notre organisation pour venir en aide à plus de 13 millions de personnes directement touchées par le typhon, dont 5,5 millions sont des enfants. Parmi eux, 1,6 millions avaient moins de cinq ans !

Aides financières directes et communication

Un grand merci pour votre réactivité et votre mobilisation : plus de 176 000 euros d'aides exceptionnelles ont été votées par les élus municipaux et départementaux (Besançon, Boulazac, Boulogne-Billancourt, Chevilly-Larue, Enghien-les-Bains, Linselles, Marcq-en-Baroeul, Panazol, Poissy, Puteaux, Saintes, Suresnes, Tonnerre, Vanves et le Conseil général de l'Essonne pour des montants égaux ou supérieurs à 10 000

euros). D'autres ont relayé notre appel aux dons par des campagnes d'affichages dans les lieux publics, leurs journaux municipaux et leurs sites internet. Enfin, d'autres ont organisé des manifestations ou installé des urnes de collecte de fonds « Urgence Typhon Philippines » en coordination avec les Comités UNICEF de leur département.

La réponse d'urgence de l'UNICEF

Grâce à vos dons, plus de 140 professionnels ont ainsi pu travailler sur Manille et dans les zones affectées par le typhon, dont Tacloban. L'UNICEF avait pour mission prioritaire d'assurer la fourniture des services et du matériel nécessaires pour que les personnes affectées, particulièrement les enfants et les femmes, vivent dans un environnement sain et sûr d'ici à ce que la reconstruction

début. La tâche était complexe et mais si essentielle à la survie et au bien-être des victimes : assurer l'accès à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement pour au moins 500 000 personnes ; protéger les enfants des risques de séparation, de violences, d'abus, d'exploitation, de négligence, de trafic ; assurer les services de santé d'urgence pour prévenir et traiter les cas de maladies infantiles comme les diarrhées et la pneumonie et prévenir les épidémies de maladies hydriques ; toucher les enfants de moins de 5 ans via des campagnes de vaccination rougeole et poliomyélite qui ont débuté à Tacloban ; assurer la prise en charge de 100 000 enfants de moins de 5 ans et 60 000 femmes enceintes ou allaitantes en matière de nutrition ; assurer l'accueil, l'appui psychosocial et les services scolaires en urgence pour les enfants en âge scolaire et préscolaire affectés par la crise, particulièrement les enfants déplacés.

Onze mois après le passage du typhon, l'UNICEF et ses partenaires continuent à fournir aide et assistance aux enfants et aux populations. Tout est mis en œuvre pour revenir à une vie normale et construire les conditions de la résilience. ◆

PRENEZ LE PARTI DES ENFANTS

Une campagne d'interpellation
des candidats et une campagne
de sensibilisation du grand public,
des personnalités et journalistes
sur les réseaux sociaux.

14 publications
et 4 460 likes
sur Facebook



1 852 tweets
dont 337
le jour de sortie
du 1^{er} clip
de campagne



**AUX MUNICIPALES,
L'UNICEF A PRIS LE PARTI
DES ENFANTS.**



**MAINTENANT, C'EST AU TOUR
DE VOTRE VILLE.**

www.villeamiedesenfants.fr

unicef 